VANIER
CÉGEP / COLLEGE

FORM TO COMPLETE

Access to the College – Contractors and Visitors

I, the undersigned,_____, working for _____
hereby declare that:

I am not under mandatory quarantine orders by health authorities.	☐
I have not travelled outside of Canada in the last 14 days.	☐
I have not been in contact with a person returning from a trip in the last 14 days.	☐
I do not have flu symptoms and have not been around someone with flu symptoms (cough, sore throat, fever, chills, headaches, etc.) in the last 14 days.	☐
I will respect all hygiene rules and protocols set by the College, necessary for the safety of other College workers, such as hand washing, maintaining a two (2) meter distance from other people, and all other recommendations made by the Provincial Health authorities.	☐

Please note that if you do not meet the above five (5) requirements, you are NOT ALLOWED access to the College.

Furthermore, I agree to obey the following required measures:

Disinfect hands with an alcohol-based disinfectant before entering the College	☐
Maintain a 2 meters distance between myself and other people	☐
If the 2 meters physical distancing cannot be respected due to job related tasks, please wear a personal protective mask	☐
Remain in the department or location I was approved to visit or work from	☐

Date: _____

VANIER
CÉGEP / COLLEGE

FORMULAIRE À COMPLÉTER

Accès au Collège – Contracteurs and Visiteurs

Je, soussigné(e),_____, travaillant pour _____
déclare par la présente que:

Je ne suis pas sous ordonnance de quarantaine obligatoire par les autorités sanitaires.	☐
Je n'ai pas voyagé à l'extérieur du Canada dans les derniers 14 jours.	☐
Je n'ai pas été en contact avec une personne revenant de voyage à l'extérieur du Canada depuis les derniers 14 jours.	☐
Je n'ai pas de symptômes tels que toux, maux de gorge, maux de tête, fièvre, difficultés respiratoires, et je n'ai pas été en contact avec quelqu'un présentant l'un de ces symptômes depuis les 14 derniers jours.	☐
Je respecterai toutes les règles et protocoles d'hygiène mis en place par le Collège tels que le lavage des mains, le maintien d'une distance physique de 2 mètres avec les autres, et toutes autres recommandations faites par les autorités de santé publique afin d'assurer ma sécurité et celles des autres.	☐

Veuillez noter que si vous ne satisfaisiez pas ces cinq (5) critères, vous n'êtes pas autorisé à accéder au Collège.

De plus, je m'engage à suivre les mesures obligatoires suivantes:

Me désinfecter les mains à l'aide d'un désinfectant à base d'alcool avant d'accéder au Collège.	☐
Maintenir une distance physique de 2 mètres minimum avec les autres.	☐
Porter un masque de protection si la distanciation physique de 2 mètres avec les autres ne peut être respectée en raison de la nature des travaux à effectuer.	☐
Demeurer dans le département ou le lieu où j'ai été autorisé(e) à visiter/travailler.	☐

Date: _____